

citoyen des clubs d'investissement CIGALES).

subventions permettent compléter les prêts bancaires CCI ou CMA (Fonds d'Aide Modernisation [FODAM] Fonds d'Intervention pour Services l'Artisanat et le Commerce [FISAC]); BGE (aide GEFIPH, aide à l'emploi des personnes handicapées EGEE (la Fondation de la France [F2C])).

autres aides: aide aux Créateurs Repreneurs (ACCRI) (CCI ou Pôle emploi); demande de garantie spécifique pour un bancaire: EGEE ou la BGE Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF); CCI, API, Conseil régional et OSEO pour le Fonds National de Garantie (FRG); la France Active Garantie

ne lance

officialiser la création d'entreprise il faut l'immatriculer au Centre de Formalités Relatives à l'activité: la CCI pour les activités de commerce, industrie et de services, la Mairie pour les activités artisanales et l'emploi pour les professions libérales.

Il est possible de tester son activité avant de lancer officiellement. Il faut alors se rapprocher de la Mairie pour les activités d'entreprises Mosaïque ou de la cour des Entreprises Diapason04 (pour la création).

vous souhaitez être accompagné

Un accompagnement qui suit la création apporte un appui technique et permet au chef d'entreprise de progressivement automatiser son activité. Durant les trois premières années il peut bénéficier d'un suivi de l'activité par des professionnels de la gestion, par le biais de rencontres individuelles soit par celui de groupes collectives. Il suffit de se rapprocher des organismes qui ont suivi la création.

Le guide est disponible chez tous les partenaires du réseau et sur www.cg04.fr



Deux entrepreneurs témoignent

■ **Dorian Lorazo**, metalier-serrurier est installé à La Bréole depuis janvier: il s'adapte à tous types de commande et intervient en urgence. « Après une formation exigeante de compagnon du devoir, j'ai commencé à travailler et je n'envisageais pas de me mettre à mon compte. Suite à un licenciement économique j'ai pris contact avec la CMA qui m'a proposé un stage très complet. J'ai eu le déclic quand j'ai eu connaissance de toutes les aides, pratiques et financières, qui m'étaient proposées. La CMA et l'API m'ont aidé avant, pendant et après. Elles continuent à le faire, j'appelle la CMA

quand j'ai une question et l'API passe tous les trois mois me donner des conseils. Grâce à eux c'était simple et facile, ils se sont occupés de tout, je ne peux que leur dire merci. En plus la mairie m'a aidé en me prêtant un local pour le démarrage et j'ai profité de l'expérience, du réseau et du matériel de mon père qui faisait le même métier. » Dorian a bénéficié de deux prêts à 0 % (API et NACRE), d'une aide du FODAM et de Pôle emploi, et d'un prêt bancaire. Il a créé un emploi et embauché un apprenti.

■ **Pietro Rastelli**, vient de créer une agence de voyage innovante: il a un bureau chez lui et propose des produits traditionnels et/ou personnalisés sur rendez-vous à domicile. « Après quinze ans d'expérience dans le tourisme et un licenciement économique, j'ai fait ce que j'avais en tête depuis longtemps, créer mon entreprise. Je me suis tourné vers la CCI qui m'a proposé un stage et m'a informé sur les démarches, puis vers EGEE et la Préfecture. Cette dernière m'a accompagné efficacement pour l'obtention d'une licence professionnelle; EGEE m'a trouvé un assureur, ce qui paraissait impossible, et m'a aidé à construire le projet (bilan personnel, publicité, site Internet, démarches commerciales) et m'a envoyé vers API. Mes démarches sortaient de l'ordinaire car je devais valider mes études et mon expérience à l'étranger, obtenir une habilitation officielle, une garantie financière et une assurance spéciale. J'ai stressé au début, mais tout le monde a été à l'écoute et j'ai été très bien aidé et je continue à être suivi très régulièrement. Je ne sais pas si j'y serais arrivé seul! ». Pietro a bénéficié de deux aides (ACCRI et Pôle emploi), d'un prêt à 0 % (API) et d'un prêt bancaire.



■ Boutique de Gestion Accès conseil Alpes Sud (BGE)

Tél. 04 92 77 16 70
alpesdusud@acces-conseil.org
www.acces-conseil.fr

■ Adie microcrédits

Tél. 0 800 800 566
www.adie.org

■ Haute Provence Initiative (HPI)

Manosque
Tél. 04 92 72 51 51
hpi@hpi04.com
www.hpi04.com

■ Alpes Provence Initiative (API)

Digne-les-Bains
Tél. 04 92 36 62 45
api04@orange.fr
www.api04.org

■ ÉGÉE

Tél. 04 92 72 50 22
Claude.gaugue@wanadoo.fr
www.egee.asso.fr/paca/

■ Diapason 04

Tél. 04 92 75 69 35
contact@diapason04.org
www.diapason04.org

■ Mosaïque

Tél. 06 45 78 07 85
ou 06 78 97 86 06
(Manosque)
www.caemosaique.fr

■ Pôle emploi

Digne-les-Bains,
Manosque, Sisteron
et Barcelonnette
Tél. 39 49
www.pole-emploi.fr